

CASTELNAU-BARBARENS
Bulletin municipal N° 39
MAI 2013
lo rondèu
de castelnau
14e édition
Bals Concerts Stages Expos
Musique
Danses
Chants
Occitans
GASCONTE
COLA Del
MANU ISOPET
CELUI QUI MARCHE
LA BASE DUO
DUO BROTTO LOPEZ
DCA
CLICA DRONA
VERD E BLU
28 JUIN 2013
29
30
Castelnau-Barbarens
GERS
www.lorondeu.com
05 62 65 97 06

Le mot du Maire

Castelnausiennes, castelnausiens,

Cela faisait si longtemps que nous en parlions et c'est arrivé. Depuis le 8 janvier de cette année, les travaux de mise en conformité et de restructuration de la salle polyvalente ont débuté ; la livraison de la première tranche est fixée au 31 mai et les délais seront respectés.
Pour le moment, rien de spectaculaire vu de l'extérieur ; c'est normal, la première tranche consiste à des mises en conformité solidité, sécurité et accessibilité de la grande salle et de la petite salle. La deuxième tranche permettra de traiter les satellites situés coté ouest, de réaliser les extensions et la coursive et de traiter les parements muraux et les sols extérieurs. Les équipements réceptionnés seront donc utilisables pendant la durée des travaux de cette deuxième tranche.

Avec, en plus des travaux de la salle des fêtes, le lancement des aménagements des terrains de la Tuilerie et notamment le café-restaurant, le budget primitif communal de 2013 s'équilibre à 1,5 million d'euros.
C'est un montant respectable pour notre collectivité qu'une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement nous a permis d'atteindre.
Cependant il conviendra que nos partenaires habituels (Etat, Région, Département) puissent nous aider substantiellement. Les taux de la fiscalité communale demeurent inchangés.

Pour ce qui concerne la construction d'un café-restaurant et de locaux annexes sur les plateaux supérieurs des terrains de la Tuilerie, la publicité en vue de recueillir des candidatures d'architectes est lancée ; le choix du concepteur qui étudiera l'opération, sera effectué lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Les élèves de notre regroupent pédagogique intercommunal ont réalisé de biens beaux voyages, à Paris pour Boulaur et en Italie pour Castelnau ; soyons assurés qu'ils sauront tirer profit de ces périples réalisés grâce à la diligence et l'implication de nos enseignantes. Qu'elles soient, ici, une nouvelle fois remerciées pour le temps passé, avec passion, à l'éducation de nos enfants.

La modification des rythmes scolaires du primaire rentrera en vigueur dès la rentrée 2013. Le syndicat intercommunal d'intérêt scolaire a accepté sans enthousiasme cette modification en demandant formellement à l'Etat que cela n'entraine pas de dépenses supplémentaires pour les familles et que les dépenses induites pour les collectivités soient intégralement compensées.
Grand Auch Agglomération a donné son aval pour ce qui est de l'organisation du temps périscolaire.
Enfin le conseil des écoles et le syndicat d'intérêt scolaire ont des avis concordants pour la définition des nouveaux horaires à mettre en place.

Les travaux de la salle polyvalente ont perturbé le fonctionnement habituel de nos associations même si nous avons pu trouver quelques solutions substitutives. Qu'elles veuillent bien accepter nos excuses pour le dérangement, mais c'était pour la bonne cause. Tout devrait rentrer dans l'ordre au début du mois de juin avec un programme estival chargé comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce bulletin.
Lo Rondeu y occupera une place de choix ; il fait d'ailleurs la couverture avec une très jolie composition artistique réalisée par Joëlle.

Je n'ajouterai pas d'huile sur le feu à la situation nationale et internationale ; le contexte économique n'évolue guère et les décisions prises ne sont pas de nature à l'améliorer. Je ne suis un partisan ni du « tous pourris », ni du «qu'il s'en aille tous» ; la République est un système politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus, elle seule s'opposera à la dictature financière pourvu que nous soyons assez nombreux à le vouloir.

A Castelnau, avec des moyens modestes et avec l'ambition de bien faire, nous continuons à développer notre cité.

Michel BURGAN

Sommaire

Vie Municipale

AU CONSEIL MUNICIPAL

Relevé des principales décisions et informations

Séance du 22 novembre 2012

* Il est examiné l'analyse des offres de la consultation des entreprises pour la salle polyvalente ; 60 entreprises ont retiré un dossier, 12 ont répondu. Il s'avère que la somme correspondante aux travaux est bien supérieure à l'enveloppe votée en conseil municipal ; il est décidé de supprimer la scène fixe extérieure et d'entamer des négociations auprès des entreprises afin d'obtenir des rabais commerciaux et de demander des variantes techniques plus économiques notamment pour les fondations spéciales. En fonction des résultats une décision sera prise en réunion du prochain conseil municipal.
* Le point sur le processus de réalisation du schéma de cohérence territoriale (SCOT) est présenté. Pour le Gers et notre Communauté d'Agglomération, cette étude a mis en évidence plusieurs secteurs : Lomagne, Sud Astarac, Agglomération Auscitaine, Armagnac, Savès toulousain.
* Il existe deux possibilités : un SCOT sur le département sauf le Pays d'Adour avec plusieurs secteurs ou bien un inter-SCoT avec des périmètres correspondant aux Pays ce qui équivaudrait à 3 SCoT. Nous avons délégué la compétence à la Communauté d'Agglomération du Grand Auch qui s'est prononcée pour un seul SCoT.
* Concernant la modification des statuts du Syndicat Mixte des 3 Vallées pour la création de la carte fourrière animale, le Conseil municipal approuve la prise de cette compétence nouvelle (création et gestion d'une fourrière animale) ainsi que la modification des statuts pour représenter les collectivités à la dite carte.
* Suite à l'examen du dossier présenté par l'association du Rondeu de Castelnau, le Conseil municipal vote la reconduction de la subvention de 3 000 euros, montant identique à 2011.
* La convention de mise à disposition pour le Syndicat Scolaire et la communauté d'agglomération arrivant à échéance, Michel Burgan est habilité à représenter la commune pour le renouvellement sur 3 ans de cette mise à disposition du personnel communal.
* L'office du Tourisme du Grand Auch change de statut au 1er janvier 2013 et passe en EPIC (établissement public industriel et commercial) en lieu et place de l'association actuelle.
* Suite à la saisie du Tribunal Administratif de Pau par les consorts Touzan concernant le Château d'eau d'Hourountan, M° Dubois, l'avocat, nous a transmis une convention d'honoraires d'une somme de 2 000 €uros H.T. qu'il convient de lui retourner dûment approuvée.
* Assainissement Collectif : l'agence Adour Garonne augmente la redevance de 0,22 € à 0,225 € pour l'année 2013; la proposition de répercuter cette augmentation sur la taxe d'assainissement est approuvée par le conseil municipal.
* Suite à une proposition de la commission environnement, un groupe de personnes se sont rendus à Riscle pour visiter les locaux de l'association Pierre et Terre construits avec des matériaux écologiques et locaux, en totale autonomie sur le plan énergétique. Cette visite s'est avérée très intéressante, cela donne des pistes de réflexions pour la réalisation d'un café restaurant en éco-construction. La réflexion est à approfondir et il s'agit d'abord d'établir un programme.
* Les talus et les haies en bordure de départementale sont entretenus de façon à préserver la diversité biologique faunistique et floristique. Ceci est une démarche volontaire. La taille est moins sévère et moins fréquente. Il serait intéressant de sensibiliser les administrés de façon à ce que ce travail soit respecté.
* A la proposition d'envisager les mêmes pratiques au niveau de la commune, il est répondu que l'époque de débroussaillage affecte peu la faune et évite un entretien ultérieur plus lourd et donc plus onéreux.
* Sont évoquées les fermetures régulières du bureau de poste (souvent sans prévenir), M le Maire est chargé de faire une intervention auprès de la direction de la Poste afin que cela cesse.

Séance du 20 décembre 2012

* La carte communale modifiée est soumise à l'approbation du conseil municipal. L'enquête publique s'est déroulée du 25/9/2012 au 27/10/2012 ; Georgette DEJEANNE, le commissaire enquêteur a remis le registre d'enquête ;20 observations ont été consignées sur le registre d'enquête ;7 observations sont favorables ou sans objections au projet ;1 observation porte sur le taux de prélèvement sur les terres agricoles ; 1 observation porte sur la zone nord du village pour l'installation d'un mobil home : avis défavorable ; 1 observation sur la même zone demande la suppression d'une parcelle et son transfert vers une autre parcelle : avis défavorable ;1 observation au village sud pour que la zone constructible suive la limite de la parcelle B 471 : avis favorable ; 3 observations dans la zone du chalet pour étendre la zone sud (2) et la zone à l'est (1) : avis défavorable sauf parcelle B 892 avis favorable ; 2 observations zone du château d'eau d'Enjouet pour étendre à l'est et au nord: avis défavorables pour les 2 ; 1 observation à la Tuquette : avis défavorable ; 1 observation aux Taillades de Laurens : avis défavorable. Le conseil municipal suit les conclusions du commissaire enquêteur et approuve la modification de la carte communale en conséquence. Celle-ci sera transmise à M le Préfet du Gers pour approbation.
* Concernant les marchés de travaux de la salle polyvalente, il est rappelé que lors de la dernière séance, il avait été décidé, suite à l'examen des résultats de la consul-

LOT	Entreprises	Tranche n° 1	Tranche n° 2	Montant total du marché par lot	Montant total HT du marché par entreprise
1-VRD	MALET		23 900,09	23 900,09	23 900,09
2- Démolitions, gros-œuvre, maçonnerie,	BATTAGLIA	30 595,00	76 057,00	106 652,00	106 652,00
3- Charpente métal, couverture, bardage	TROISEL	32 475,83	41 217,02	73 692,85	
4- Etanchéité	TROISEL		26 307,15	26 307,15	100 000,00
5- Menuiseries aluminium	PRESANI	35 254,08	8 203,65	43 457,73	
6 -Serrurerie	PRESANI	11 797,92	7 689,75	19 487,67	62 945,40
7- Plâtrerie, isolation, faux-plafonds	NIN	54 045,71	33 267,53	87 313,24	87 313,24
8 -Menuiserie bois scène démontable	DAZEAS	9 708,00	21 839,00	31 547,00	31 547,00
9 -Carrelage, faïence	OIVEIRA ROGEL	3 238,60	18 611,40	21 850,00	21 850,00
10- Peinture	DUTREY	16 921,00	10 408,00	27 329,00	27 329,00
11 -Electricité CFO - CFA	FAUCHÉ	42 324,99	14 877,00	57 201,99	57 201,99
12 -Chauffage ventilation Plomberie sanitaires	JUSTUMUS	21 540,00	28 324,00	49 864,00	49 864,00
TOTAL HT général		257 901,13	310 701,59	568 602,72	568 602,72
MONTANTS TTC		308 449,75	371 599,10	680 048,85	680 048,85

Et d'approuver le plan de financement suivant :

Natures des recettes	1e tranche HT	2e tranche HT	Total opération HT
I- Subventions			
Etat DETR 30 %	99 450	100 550	200 100
Conseil Régional Midi-Pyrénées FRI	15 000	15 000	30 000
Conseil Général du Gers DGAD	37 150	33 550	66 700
Grand Auch Agglomération	16 500	15 675	32 175
Enveloppes parlementaires	10 000	10 000	20 000
	----------	----------	-----------
S/TOTAL I	**174 100**	**174 875**	**348 975**
II- FCTVA	**61 382**	**62 123**	**123 505**
III Participation communale	100 000	100 000	200 000
Emprunts	60 992	64 260	125 252
Fonds propres	------------	-----------	-----------
S/TOTAL III	**160 992**	**164 260**	**325 252**
TOTAUX HT	**331 500**	**335 500**	**667 000**
TVA 19.6 %	64 974	65 578	130 732
MONTANTS TTC	**396 474**	**401 258**	**797 732**

Séance du 25 janvier 2013

* Il est fait le point sur la situation financière et les opérations d'investissements à programmer sont évoquées : l'éclairage intérieur de la Chapelle Sainte Quitterie ; l'acquisition de 2 tables de pique-nique réalisées par l'atelier Marminos; un aspirateur pour l'école ; un local pour dépecer les animaux tués en battues.

* L'enquête publique concernant la modification du tracé du CR du Village à « Lastounes » n'a donné lieu à aucune observation. Le demandeur s'acquittera du surplus de terrain qui lui est cédé et paiera 1511m2 X 0.80 €/m2 = 1.208 € auxquels s'ajouteront la moitié des frais de bornage et de busage du ruisseau soit 1.130 €. Christian BOURREC est habilité à signer l'acte sous la forme administrative. La modification est approuvée.

*L'indivision CLAUDE cède à la commune 492 m2 d'un terrain attenant au lavoir du chemin de Labenoy, en contrepartie la commune cède à la famille CLAUDE 472 m2 d'un terrain situé au sud de son habitation rue de l'Hostellerie. Les frais de géomètre seront partagés entre les 2 parties soit 350,52 €

* Concernant l'aménagement des terrains de l'ancienne Tuilerie, un point sera fait avec le C.A.U.E début février et un rendu volumétrique et économique sera remis fin février. Betty DELERIS propose d'introduire des clauses sociales dans les marchés publics concernant ledit chantier.

* Pour la modification des rythmes scolaires, il est possible d'opter dès la rentrée 2013 et dans ce cas, il sera octroyé une aide de 50 € par enfant. Le sujet sera à évoquer ultérieurement lorsque nous serons en possession de plus d'informations.

* Maryse MAGNOAC MALY propose de rencontrer les artistes castelnausiens pour leur demander de penser à la réalisation d'une œuvre qui sera intégrée dans le village dans le cadre de l'embellissement.

* Lionel BELBEZIER rapporte que l'étude réalisée par le syndicat des berges de l'Arrats est arrivée à son terme. A l'issue de cette étude, une modification de l'écoulement de la rivière sera envisagée au niveau de Monfort et de Sère.

* Charles MAGNOAC informe que les contrôles d'assainissement non collectifs réalisés par le SPANC auront lieu tous les 6 ans et non tous les 4 ans comme actuellement. De même il nous informe que le coût des contrôles subira une légère augmentation

* Les travaux de la salle polyvalente ont débuté le 8 janvier 2013 et avancent normalement en suivant le planning prévisionnel.

Séance du 22 février 2013

* Yves Boyer présente le compte administratif de la Commune d'abord en fonctionnement pour 361.591,71 € en dépenses et 516.542,46 € en recettes soit un résultat de fonctionnement 2012 de 154.950,75 € auquel s'ajoute un report antérieur de 155.724,38 € pour un résultat de fonctionnement cumulé de 310.675,13 €. En investissement les dépenses sont de 172477,55 €, les recettes de 191.627,38 € soit un résultat 2012 excédentaire de 19.209,73 €. Si l'on tient compte du report antérieur déficitaire de 61.910,63 €,

le résultat d'investissement cumulé est -42.708,90 €.
Le résultat global de la commune est donc 310.675,13 – 42.708,90 € = 267.966,23 € desquels il faut enlever les restes à réaliser 139.460 € ; le résultat global cumulé est donc 128.506,23 €.
Le Conseil approuve à l'unanimité ces comptes ainsi que l'affectation du résultat de fonctionnement ainsi proposé :
- 182.168,90 € affectés à l'investissement- 128.506,23 € affectés en excédent de fonctionnement reporté
* Yves BOYER présente le compte administratif de l'assainissement 2012. D'abord en fonctionnement pour 4.155,86 € de dépenses et 9.821,47 € de recettes soit un résultat de fonctionnement 2012 excédentaire de 5.665,61 € auquel s'ajoute l'excédent cumulé antérieur de 10.326,76 € ce qui donne un résultat de fonctionnement cumulé de 16.042,37 €. En investissement, il n'y a pas de dépenses en 2012 et il y a 2161,73 € de recettes auquel s'ajoute le résultat antérieur cumulé de 5487,40 €, ce qui donne un résultat d'investissement cumulé de 7649,13 €, d'où un résultat global cumulé de 23691,50 €. Le conseil approuve ce résultat.
* Le renouvellement de la convention d'assistance technique avec le SATES (assistance technique du Conseil Général /gestion de la station) pour l'assainissement collectif pour une durée de 2 ans est adopté par le conseil municipal dans les conditions suivantes :mission d'assistance technique = 0,50 € / habitant soit 277 € ; bilan d'auto surveillance = 355 € (forfait). Monsieur le Maire est habilité à signer cette convention
* Un nouveau tableau des opérations d'investissement est présenté : les prévisions concernant la carte communale, les logiciels mairie, l'embellissement, la table d'orientation et le matériel pour l'employé communal sont adoptés ; il est toutefois précisé que le matériel destiné à l'employé communal doit être utilisé régulièrement.
* En ce qui concerne l'école, l'achat de l'alerte téléphonique est refusé par le conseil municipal. Le remplacement de la fenêtre nord est adopté.
* Enfin quant au problème acoustique de la maternelle, le plafond acoustique sera mis en place par des volontaires du conseil municipal.
* Pour les modifications de l'éclairage de la chapelle le Conseil Municipal demande à l'ARAD d'avoir un devis avant le budget.
Pour le local demandé par les chasseurs la grange proposée au départ semble trop petite. Il est alors proposé de faire un local dans l'ancien appentis. Le conseil municipal est 'accord sur le principe mais il faut voir si ce local peut être relié au tout à l'égout pour ne faire de rejets intempestifs ou nocifs. Il est d'autre part demandé aux chasseurs de chiffrer leurs besoins.
* Les investissements prévus pour la signalisation, le programme de voirie, les travaux de la salle polyvalente et de la tuilerie sont adoptés à l'unanimité.
* Au sujet de la modification des rythmes scolaires, le temps scolaire ne change pas. La pause de midi ne peut être inférieure à 1,5 heure. Les cours ne doivent pas dépassés 5,5 h par jour ou 3,5 h par demi-journée. La durée périscolaire augmente de 3,8 h/ semaine proratisée. La simulation des coûts supplémentaires pour le RPI (notamment garderie) estime ce surcoût annuel à 9000 € environ. Les enseignantes du RPI sont d'accord pour commencer en septembre 2013. Monsieur le Maire propose d'approuver au niveau du Conseil Municipal la mise en place dès la rentrée 2013 en demandant expressément qu'elle n'entraîne pas de frais supplémentaires pour les familles et que les fonds attribués par l'état deviennent une dotation permanente.

TABLEAU COMPARATIF COMPTES ADMINISTRATIFS / BP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	DEPENSES	Compte administratif 2010	Budget primitif 2011	Compte administratif 2011	Compte administratif 2012	Budget primitif 2013
011	Charges caractère général	57 969,99	116 520,00	54 323,00	60 041,85	95 753,00
012	Charges personnel	124 745,21	129 850,00	129 615,67	129 356,71	138 021,00
014	Atténuation produits	0,00	20 166,00	20 165,42	10 082,71	10 083,00
65	Autres charges gestion courante	89 144,17	93 915,00	95 377,72	85 797,76	91 631,00
66	Charges financières	21 020,03	15 438,00	14 120,24	15 231,40	15 757,00
67	Charges exceptionnelles (annul loyers)					4 500,00
23	Virement section investissement		128 424,00	851,41		260 190,00
O42	Operation ordre	10 000,00		4 859,90	61 081,28	
	TOTAL	**302 879,40**	**504 313,00**	**319 313,36**	**361 591,71**	**615 935,00**

Chapitre	RECETTES	Compte administratif 2010	Budget primitif 2011	Compte administratif 2011	Compte administratif 2012	Budget primitif 2013
70	Produit des services du domaine	1 063,02	1 063,00	977,32	1 017,78	1 100,00
73	Impôts et taxes	155 268,62	154 555,00	169 396,32	173 445,79	171 862,00
74	Dotations subv. et partic.	202 397,60	186 653,00	211 291,64	228 157,41	202 007,00
75	Autres produits gestion courante	34 205,82	33 025,00	34 978,87	36 076,86	37 500,00
013	Atténuation charges (CCGA et RPI)	75 888,63	78 640,00	86 540,93	76 611,23	74 960,00
76					12,39	
77	Produits exceptionnels	11 353,43		2 658,95	1 221,00	
O41	Opération d'ordre			4 259,90		
	Total recettes de l' exercice	480 177,12	453 936,00	510 103,93	516 542,46	487 429,00
02	Excédent antérieur reporté	127 582,74	50 377,00	50 377,44	155 724,38	128 506,00
	TOTAL	**607 759,86**	**504 313,00**	**560 481,37**	**672 266,84**	**615 935,00**

RESULTAT CLOTURE	**304 880,46**		**241 168,01**	**310 675,13**	

* Pour les modifications de l'éclairage de la chapelle le Conseil Municipal demande à l'ARAD d'avoir un devis avant le budget.

* Pour le local demandé par les chasseurs la grange proposée au départ semble trop petite. Il est alors proposé de faire un local dans l'ancien appentis. Le conseil municipal est d'accord sur le principe mais il faut voir si ce local peut être relié au tout à l'égout pour ne pas faire de rejets intempestifs ou nocifs. Il est d'autre part demandé aux chasseurs de chiffrer leurs besoins. Les investissements prévus pour la signalisation, le programme de voirie, les travaux de la salle polyvalente et de la tuilerie sont adoptés à l'unanimité.

*Au sujet de la modification des rythmes scolaires, le temps scolaire ne change pas. La pause de midi ne peut être inférieure à 1,5 heure. Les cours ne doivent pas dépasser 5,5 h par jour ou 3,5 h par demi-journée. La durée périscolaire augmente de 3,8 h/semaine proratisée. La simulation des coûts supplémentaires pour le RPI (notamment garderie) estime ce surcoût annuel à 9000 € environ. Les enseignantes du RPI sont d'accord pour commencer en septembre 2013. Monsieur le Maire propose d'approuver au niveau du Conseil Municipal la mise en place dès la rentrée 2013 en demandant expressément qu'elle n'entraîne pas de frais supplémentaires pour les familles et que les fonds attribués par l'état deviennent une dotation permanente.

* Concernant le syndicat départemental des énergies du Gers, il est demandé de délibérer sur les compétences optionnelles. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les compétences de l'article 2.3 de l'éclairage public (maîtrise d'ouvrage des investissements et maintenance préventive et curative).

* Pour le syndicat mixte des 3 vallées, le conseil accepte sans

<u>Séance du 29 mars 2013</u>

*Le budget primitif 2013 de la commune est présenté. Il s'équilibre à 1 507 898 € dont 615 935 € en section de fonctionnement et 891 963 € pour la section d'investissement. Les taux d'imposition communaux demeurent inchangés. Les montants des subventions attribuées s'élève à 11 675 €. Les opérations d'investissement figurent sur le tableau suivant : Le budget présenté est voté à l 'unanimité.

* Le budget primitif 2013 de l'assainissement collectif est présenté. Il s'équilibre à52158 € dont 24541 € à la section d'exploitation et 27617 € pour la section d'investissement. Il est prévu la desserte des terrains de la Tuilerie et le raccordement du local des chasseurs. Le budget est voté à l'unanimité.

* L'étude de faisabilité volumétrique pour l'aménagement des terrains de la Tuilerie réalisée par le CAUE32 est présentée. Concernant le programme des plateaux supérieurs une discussion passionnée est engagée. Afin de faire avancer le sujet il est prévu une réunion de la commission d'urbanisme pour fixer l'enveloppe financière affectée aux travaux, pour finaliser un programme d'opération et définir les modalités de consultation des architectes. Le délai de réalisation de l'opération café-restaurant pour une mise en service au 15 juin 2014 est validé.

INVESTISSEMENT 2013

Art budg	Nature de l'Opération	Dépenses Prévues 2012	Dépenses réalisées 2012	Restes à Réaliser	BP 2013	Recettes Prévues 2012	Recettes encaissées 2012	BP 2013
	Programmes							
2031	P.A.V.E	750,00						
	Carte communale	4 069,00	2 608,39	1 460,00				
2112	Terrains Tuilerie	12 000,00	12 687,05					
2188	Logiciels infor. Mairie	2 050,00	2 031,11					
2315	Programme voirie	65 000,00	61 869,00		65 000,00			
2315	Signalisation lieux dits	5 000,00			5 000,00		11 610,00	
2315	Eclair. public :terrain boules	1 510,00	1 260,11			378,00	316,08	
	Réducteurs tension	7 440,00	7 233,35			1 866,00	1 814,39	
2313	Salle polyvalente	360 000,00	47 596,30	138 000,00	210 900,00			99 450,00
					151 100,00	75 250,00		15 000,00
						25 000,00		33 150,00
								16 500,00
								10 000,00
2313	Réfect, couverture mairie				16 000,00			200 000,00
2315	Aménagement Tuilerie	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00
Total Programmes		657 819,00	135 285,31	139 460,00	648 000,00	302 494,00	13 740,47	574 100,00
	Opérations financières							
1641	Rembt Capital de la dette	37 703,00	37 132,34		38 000,00			
001	Déficit invest reporté	61 919,00			42 709,00			
1022	T.L.E					3 893,00	4 245,00	3 500,00
1023	FCTVA					27 103,00	26 767,00	17 000,00
1683	Affectation résultat fonct.					85 443,00	85 443,63	182 168,00
21	virt sect fonct					277 425,00		91 401,00
231	Intégration réseaux					61 083,00	61 081,28	
Total Op, financières		99 622,00	37 132,34		80 709,00	454 947,00	177 536,91	294 069,00
TOTAL INVESTISSEMENT		**757 441,00**	**172 417,65**	**139 460,00**	**728 709,00**	**757 441,00**	**191 277,38**	**868 169,00**
				868 169,00			**868 169,00**	

* Un courrier de la direction générale de l'Aviation Civile demande à notre commune si elle est favorable au changement de nom de l'aérodrome Auch-Lamothe en « Auch-Gers ». Le conseil municipal n'a pas d'avis.

* Suite à la modification de statuts du Syndicat mixte des trois vallées, il y aura désormais qu'un seul titulaire et un seul suppléant au lieu de deux de chaque poste pour la carte « service public d'assainissement non-collectif ». Pierre Eliçabe restera titulaire et Charles Magnoac passera suppléant.

* Le syndicat intercommunal d'intérêt scolaire s'est prononcé pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013. Le conseil des écoles s'est réuni et a suggéré 4 propositions qu'il communiquera sous forme de questionnaire aux parents d'élèves. Une nouvelle rencontre est programmée pour définir la modification retenue.

* Comme suite aux derniers épisodes pluviométriques, une demande de reconnaissance pour notre commune de l'état de catastrophe naturelle a été adressée à la Préfecture du Gers.

L'entretien de l'éclairage public pris en charge par le syndicat départemental des énergies du Gers s'est élevé à 3292,95 euros pour l'année 2012.

* Michel Burgan a reçu le directeur d'Energie M4 qui est une association intermédiaire faisant travailler des personnes sans emploi. Un petit chantier pourrait être envisagé en 2014 avec un partenariat d'entreprises qui emploieraient des personnes en insertion professionnelle.

Séance du mardi 16 avril 2013

* Il convient de déterminer les modalités de consultations des architectes pour l'opération de "la Tuilerie". Philippe Bret, directeur du CAUE, qui assiste à la séance expose les différentes façons d'effectuer ce choix. Il précise qu'il développera 3 options, la première permet de choisir en une phase, les 2 suivantes nécessitent 2 étapes, la dernière occasionnant une remise de prestation.
Il indique également que la première a le désavantage de privilégier le prix au détriment des autres critères, que la dernière est habituellement réservée à des opérations

importantes et à forts enjeux et que son inconvénient, en plus d'avoir un cout supplémentaire, est de figer l'image du projet. Il suggère que la deuxième option qui consiste à faire un appel public à concurrence départemental et à auditionner dans un deuxième temps les 4 architectes classés en tête, lui semble la mieux adaptée pour avoir une appréciation claire du ressenti de l'archi-

S.I.I.S. BOULAUR CASTELNAU BARBARENS

Le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 sont approuvés selon le tableau ci-après :

DEPENSES	COMPTE ADMINISTRATIF 2011	BUDGET PRIMITIF 2012	Dépenses acquittées par les Communes en 2012		COMPTE ADMINISTRATIF 2012	BUDGET PRIMITIF 2013
Chapitre 011		**26 490,00**				**25 590,00**
Combustibles	76,00	90,00			81,00	90,00
Alimentation	16 765,62	19 800,00			17 456,80	19 500,00
Fournitures Entretien	1 759,37	2 000,00			865,56	1 000,00
Petit équipement cantine		200,00				200,00
Fournitures administratives		100,00				100,00
Fournitures scolaires	2 283,73	2 400,00			2 568,36	2 600,00
Livres, maintenance						
Autres fournitures	53,74	100,00			202,05	100,00
Maintenance photocopieur	447,80	500,00			277,82	500,00
Rémunération Trésorier + analyses	143,23	300,00			216,78	300,00
Transports scolaires						1 200,00
Frais postaux et téléphone	747,25	1 000,00			1 061,95	
Frais étude surveillée et honoraires divers						
Chapitre 65		**78 055,00**				**79 970,00**
Particip fonct écoles Auch						
Subv Cl. découverte -Rencontre au Castel.	1 525,00	1 455,00			1 455,00	3 370,00
Subvention coop scolaire & salon livre	2 500,00	2 600,00			2 600,00	2 600,00
Reversement des charges aux communes						
Boulaur 21 %	14 000,00	14 800,00	15 059,83	21,22 %	14 800,00	15 540,00
Castelnau-Barbarens 79 %	60 000,00	59 200,00	55 921,53	78,78 %	59 200,00	58 460,00
Chapitre 67						
Annulation titres cantine					56,10	
TOTAL	**100 301,74**	**104 545,00**	**70 981,36**		**100 841,42**	**105 560,00**

RECETTES	COMPTE ADMINISTRATIF 2011	BUDGET PRIMITIF 2012	Ecart des participations communales 2012	Ecart des participations communales 2013	COMPTE ADMINISTRATIF 2012	BUDGET PRIMITIF 2013
Chapitre 70		**19 000,00**				**19 000,00**
Repas cantine	20 276,25	19 000,00			22 026,85	19 000,00
Chapitre 74		**74 986,00**				**76 100,00**
Subvention des Communes du RPI					131,11	
* Boulaur 21 %	13 600,00	12 317,00	2 483,00	2 258,00	12 317,00	13 282,00
* Castelnau-Barbarens 79 %	54 398,00	49 269,00	9 931,00	8 492,00	49 269,00	49 968,00
Participation des Communes extér / Fonct	13 940,00	12 600,00			16 500,00	12 350,00
Part. Cantine Scolaire Haulies Lartigue	739,45	800,00			499,20	500,00
s/TOTAL	**102 953,70**	**93 986,00**	**12 414,00**	**10 750,00**	**100 743,16**	
Résultat de l'exercice :	2 651,96				-98,26	
Chapitre 002	**10 559,25**	**10 559,00**			**10 559,25**	**10 460,00**
Excédent clôture cumulé reporté	10 559,25	10 559,00			10 559,25	10 460,00
TOTAL	**113 512,95**	**104 545,00**			**111 302,41**	**105 560,00**

Positionnement sur la modification des rythmes scolaires
Après discussion, le comité syndical se prononce sans enthousiasme pour une mise en place à la rentrée 2013 en demandant que cette modification n'entraine pas de frais supplémentaires pour les familles, que la totalité des charges y afférant soient compensées par l'Etat et décide de faire une information auprès des

INFORMATIONS MUNICIPALES

Eco chèque logement Midi Pyrénées

Une aide de la Région Midi Pyrénées pour les particuliers qui font des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

Actuellement, entre 13 et 15 % des ménages de Midi-Pyrénées sont en situation de précarité énergétique.
Outre une dégradation des conditions de vie, la précarité énergétique accélère la détérioration des logements. Une des solutions est de réaliser les travaux qui vous permettront de réduire votre consommation énergétique et le montant de votre facture. Pour cela, il existe l'éco-chèque logement proposé par la Région Midi-Pyrénées. Il est délivré pour tous types de travaux permettant une économie d'au moins 25% des consommations d'énergie (chauffage, isolation, remplacement menuiserie)
Quel est son montant **? 1000 € pour les propriétaires bailleurs** qui conventionnent avec l'agence nationale de l'habitat (anah)
1500 € pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources.
L'éco-chèque est cumulable avec d'autres aides (crédits d'impôts, éco-PTZ, habiter mieux).
Comment ça marche : l'éco-chèque est simple d'utilisation, puisqu'il est un réel moyen de paiement à remettre directement au professionnel qui a réalisé les travaux chez vous : pas d'argent à avancer, l'aide arrive en amont.
Où s'informer ? les espaces info énergie—Quels travaux réaliser ? De quelles aides pouvez-vous bénéficier ? Auprès de qui
Pour toutes questions : consulter les conditions d'attribution de l'écho chèque et la liste des professionnels affiliés,



Rencontre des Castelnau du dimanche 28 juillet 2013 à Castelnau Mandailles (Aveyron)

Programme

10H Accueil des participants au village de Mandailles autour d'un petit déjeuner de bienvenue
Visite du village puis plantation d'un arbre
11H30 Départ au chef lieu de la commune Castelnau de Mandailles (à 8Km)
Arrivée au village vers 11H45
Visite du village
Plantation de l'arbre officiel des Castelnau
Mots du maire avec la présentation de la commune et des communes représentées

Apéritif
13H30 Repas Aveyronnais sous chapiteau (participation de 25 euros)

Menu :
Salade avec pounti et jambon de pays
Rôti de bœuf d'Aubrac
Aligot traditionnel
Fromages de pays
Charlotte aux fraises avec coulis
Café

15H Marché de pays
17H30 Réception des élus à la Mairie
18H Choix de la nouvelle commune pour les rencontres de 2014

Fleurissement et mise en valeur du village



Nous avons fait appel à l'atelier thérapeutique Marminos du Centre hospitalier du Gers pour la réalisation de deux tables de pique-nique dans le cadre d'un projet éducatif.
Le 12 avril les stagiaires de cet atelier ont installé ce mobilier au Padouenc et au terrain de boules.
Cette manifestation s'est clôturée par un goûter devant la Mairie.

Les Services, artisans.. à Castelnau

BUREAU DE POSTE
Ouvert Lundi - mardi - jeudi - vendredi
9 h—12 h

COMMERCES
Multi services : épicerie / dépôt de pain / tabac journaux Nicole CAPDEVILLE 05 62 65 81 22
TAXI Castelnausien
Sylvie MONTEIL 05 62 65 97 58
06.80.62.37.16

SANTÉ
Infirmière D.E—Soins à domicile
Marie Eve CALVES
En Cassagne 05.62.65.87.18 ou 06.86.60.27.39

ARTISANS
Charpente Couverture
Cédric CAPDEVILLE 05.62.66.25.84 –06.07.69.51.11
F.THIERY-BARADAT La Poucouroue 05.62.65.99.23

Peinture– Carrelage - Rénovation bâtiment
N. BENCIB 05.62.65.87.18

SOLS DE GASCOGNE Mr MUR
Carrelage 05.62.63.05.68.

Plomberie—Chauffage Ph. BOULANGER 05 62 65 80 91

AEP Electricité- Plomberie - Chauffage - Ramonage
Frédéric CENAC « Pépieux »
05.62.60.35.91 - 06.18.64.02.41

François DEJEUMONT Tailleur de pierres
05.62.65.98.11

Travaux voirie, assainissement, vidange fosses :
SARL TACG 06.08.09.22.84

MAT AGRI SERVICES
Ventes réparations matériels
05.62.65.97.19

MONEDE Henri Travaux agricoles
05.62.6591.85

SAS PEPIEUX Alliance Bovine
Élevage bovins 05.62.65.98.88

Photographe
DOM ART En Laurenc 06.69.77.60.69

DUFOUR Pierre-Louis Sculpteur
06.74.78.78.46.31

NATURE
Jardinier Paysagiste
DUVEAU Jean-Baptiste
09.50.83.11.61—06.41.86.17.86.

Maraîcher :
M. KUNTER : 05.62.65.81.38

Producteurs bio
L'herbe à l'aise Marc et Lotti BOSCH

GITES CHAMBRES D HOTES:
Ferme auberge En Castéra
Famille Gesta 05.62.65.98.67

Marten JUKEMA En Laurenc 05.62.05.54.62

Sarah MORE 05.62.58.20.94

Alice CARTIER 05.62.65.97.17

Marc et Lotti BOSCH

ETAT CIVIL



Naissances

Anna-Lucia PUERTOLAS
26 janvier 2013

Loueven LAFAGE
13 mars 2013

Souleyman KHETTOU
17 avril 2013

Mariages

Lionel BELBEZIER
Et
Claudine DARTIGUES
Le 6 mars 2013

Décès

Yves PUJOL
10 décembre 2012

Marc FOURNIER
21 décembre 2012

TRIBUNE LIBRE



Rondeau de printemps*

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
À Castelnau la feuille verdit
Dans les haies taillées jolies.

Round up est de sortie,
L'herbe des champs rosit
Le printemps a mis son manteau
Les animaux en sont ravis.

Rivière, fontaine et ruisseau
Apportent nitrates et phytos
En gouttes d'argent, sans chichi.
Le printemps a mis son manteau
Hommes, femmes, enfants l'en remercient.

* *d'après René Charles d'Orléans (1391-1465)*

L. Belbézier

Vie Associative

Du côté de l'école…… L'école à l'heure des solidarités

Pour la troisième année consécutive l'école de Castelnau Barbarens va faire la demande de labellisation Eco – Ecole auprès du Comité Eco – Ecole de Paris. Un jury se réunira début mai pour évaluer les différentes actions menées par les écoles pendant l'année. C'est le moment, pour les élèves de se souvenir de toutes les actions solidaires menées depuis le début de l'année :

- l'organisation du rallye pédestre avec la dégustation de soupe au potiron mijotée par les mamans et les maîtresses
- le Concert de Noël avec la chorale de l'école et le chœur Excelsis, fabrication de couronnes de Noël par les mamans et les villageois.
- la vente de bulbes
- la fabrication de quiches sans pâte tous les mardis

le travail sur les animaux de chez nous avec le C.P.I.E et la fabrication d'abris à insectes

- le travail sur l'abeille en partenariat avec Arbres et paysage

et tout récemment l'opération « Bouchons d'amour », nous a permis de récolter 35 Kg de bouchons qui seront envoyés à l'association « Bouchons d'amour ». Avec les bouchons récoltés l'association « bouchons d'amour » achète des fauteuils roulants pour les handicapés

- Avec l'UNICEF les enfants se sont interrogés sur la guerre et les enfants soldats



Ces actions ont permis d'écrire un Eco – code :

Etre solidaire c'est Aider Partager.

Agir ensemble pour les autres générations



35kg de bouchons d'amour récoltés jusqu'à ce jour

Sur un air d'Italie.....



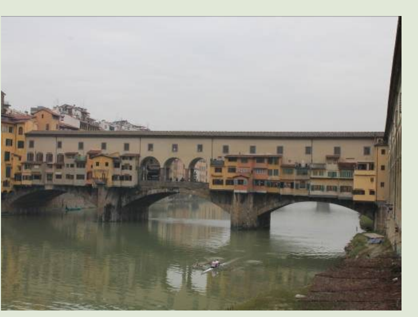
Grâce aux actions menées dans les classes en partenariat avec les familles, grâce à l'aide financière du Syndicat Intercommunal, des Mairies (Castelnau Barbarens, Boulaur, Bédéchan, Haulies, Faget Abbatial…), 33 élèves de G.S / C.P et C.E.1 / C.E.2 ont pu faire le voyage à Florence sur les pas de Léonard de Vinci.

Ce fut l'occasion pour les C.E.2 de monter au sommet de la Tour de Pise pour admirer le campo vu d'en haut. Après la visite de l'usine à pâtes traditionnelles Martini, les élèves ont mis le cap sur Florence.

Les plus jeunes ont essayé de faire tomber la tour mais sans succès. Même si elle penche cette tour est bien solide.







Après un rallye pédestre dans les jardins de Boboli, les élèves ont découvert dans le musée des offices, l'annonciation de L. de Vinci, le printemps et la naissance de Vénus de Botticelli, le « Méduse » de Caravage, l'auto – portrait de Raphaël et Adam et Eve de Cranach. Les légendes Antiques racontées tout au long du voyage par Claude Pierson prenaient tout leur sens en découvrant les tableaux de la renaissance.



Admiration devant la porte du paradis toute en or.

Les enfants ont été émerveillés devant l'immensité et la beauté de la cathédrale de Florence.

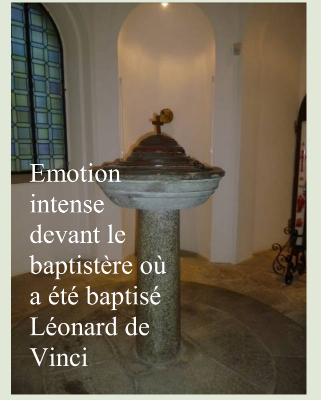
Ils n'ont pas eu peur de monter au sommet du campanile pour se rapprocher du duomo et de la boule de Verrochio maître de Léonard de Vinci.



la boule de Verrochio vue depuis le campanile

Sur le marché San Lorenzo, les élèves ont retrouvé Léopold (la mascotte de la classe) qui était en train de vendre des fruits et légumes. En effet, Léopold nous avait envoyé une lettre et son carnet de voyage. Il était parti à Noël avec le lutin malin en Italie et nous devions le retrouver.





Emotion intense devant le baptistère où a été baptisé Léonard de Vinci

La visite du musée Vinci dans le village natal du plus grand savant de tous les temps a permis aux élèves de réinvestir les connaissances acquises à l'école au cours des ateliers technologiques, mais aussi à l'occasion de recherches menées tout au long du trimestre. Les guides ont été étonnés des connaissances de ces jeunes enfants très attentifs au cours des visites.



Achat du pique – nique sur le marché San Lorenzo : les enfants font l'admiration des commerçants



Séquence émotion : Retrouvailles entre Léopold et Julia.

Sur le retour, les enfants se sont arrêtés à Gênes pour découvrir l'aquarium. Mais quelle surprise lorsqu'ils ont aperçu devant l'aquarium : Davide Cali qui les attendait chargé de livres pour eux. Davide nous a fait la gentillesse de nous faire visiter sa ville et de nous faire goûter la foccacia gênoise qui a régalé nos papilles…



Du côté de l'école......


Le Dédé Day : rencontre de Dédé et de Davide Cali.

Les élèves remercient tous les adultes qui les ont accompagnés au cours de ce voyage : Claude, Serge, Jean – Luc, Dédé, Dominique, Léa, Marie – Claude, Christine, Carla et Gian Carlo (Nos amis italiens) sans oublié notre chauffeur Jérôme.


Un dernier souvenir de la Villa Camerata de Florence.

Courant Juin, un repas italien ouvert à tous : parents, grands – parents et villageois sera organisé pour découvrir le film du voyage concocté par Jean – Luc Tovar.

Vendredi 7 juin 2013

Rencontres au Castelnau..... Carte blanche à Davide Cali

Thème : les solidarités

Pour la 6ème édition des Rencontres au Castelnau, nous avons donné carte blanche à Davide Cali qui a choisi d'inviter...

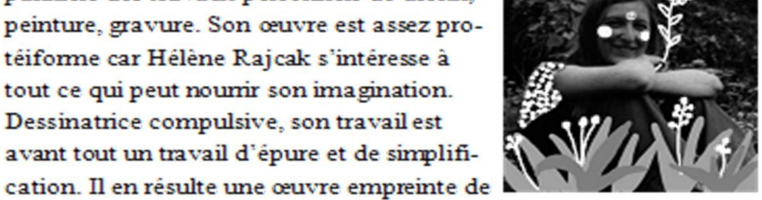
Chiaki Miyamoto : Chiaki Miyamoto est née à Osaka. Elle est diplômée de communication visuelle depuis 1998, puis rejoint l'Ecole Emile Cohl à Lyon où elle vit aujourd'hui.



Audrey Calleja est diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne et vit à Mâcon. Elle mélange des techniques variées et pimente ses illustrations au trait fin et poétique de papiers, tissus, et autres matières à motifs géométriques et floraux collés puis redessinés au gré de sa fantaisie. Elle travaille également comme illustratrice pour la presse.



Clotilde Perrin travaille pour plusieurs éditeurs de jeunesse. Elle dessine aussi en faisant de la gravure à la pointe sèche, découpe des petites scènes de papier, raconte des histoires à l'aide de théâtre "Kamishibaï" et adore les pop-up. Elle vit et travaille à Strasbourg.



Hélène Rajcak est illustratrice et mène en parallèle des travaux personnels de dessin, peinture, gravure. Son œuvre est assez protéiforme car Hélène Rajcak s'intéresse à tout ce qui peut nourrir son imagination. Dessinatrice compulsive, son travail est avant tout un travail d'épure et de simplification. Il en résulte une œuvre empreinte de grâce et d'une simplicité confondante où l'économie de moyen, l'hésitation d'un geste, la poésie d'un accord de couleur suggèrent un univers onirique riche et mystérieux.

Claudia Palmarucci est une jeune illustratrice italienne, qui sort de l'école mais qui a déjà édité plusieurs albums. Son trait nous rappelle les illustrations du célèbre Anthony Brown. Elle vit et travaille à Talentino (Italie)



Le 7 juin, 358 élèves envahiront notre village à la rencontre de leurs auteurs et illustratrices préférées dont les albums auront été lus et travaillés dans les classes. Vous pourrez admirer leurs productions à la chapelle, consacrée aux travaux d'élèves.

Pendant toute la journée, les élèves pourront participer à 14 ateliers animés par Ciné 32, le C.P.I.E, UNICEF, FRANCAS, OCCE, la B.D.P et le Point lecture du village, la librairie partenaire « Des livres et vous « de Sarrant, atelier conte avec Claude Pierson et marc Castané,. Ils pourront assister au spectacle « Pouce » donné par la compagnie Marche ou rêve en partenariat avec l'ADDA et la ligue de l'enseignement.

A partir de 16H30, le salon s'ouvre au public, vous pourrez acheter et faire dédicacer vos livres sur le stand libraire et assister au spectacle des écoles sur la place de la Mairie ou à la salle des fête si le temps est pluvieux. A partir de 19H30 : forum des auteurs animé par Jeannine Broseta autour d'un vin italien.

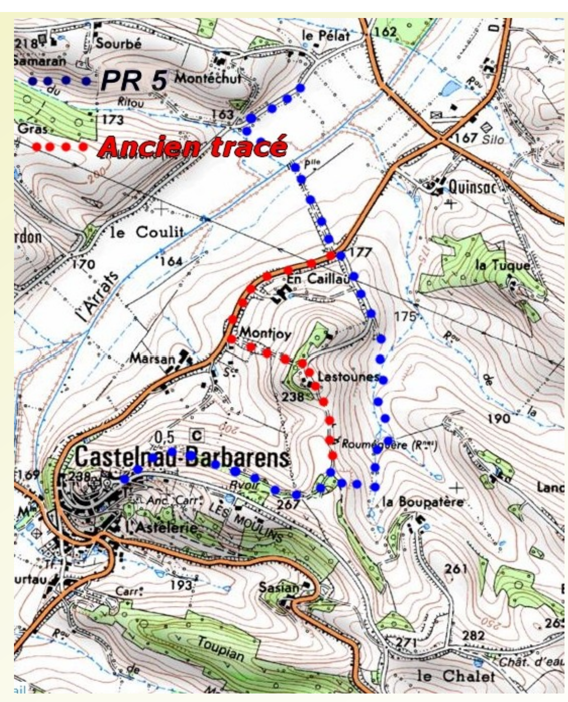
ECOLES FLEURIES

Le 2 juillet, le jury des écoles fleuries se réunira à Castelnau pour apprécier le travail des élèves autour du jardin. Cette année dans le prolongement du travail sur les solidarités, les élèves proposeront un travail autour du « Jardin qui soigne »

Dates à retenir :
Vendredi 7 juin : Rencontres au Castelnau
Samedi 22 juin : projection du film sur le voyage en Italie, repas Italien.
Mardi 2 juillet : jury des écoles fleuries.

Arrivederla. A presto
Bambini di Castelnau Barbarens





L'association se porte bien, merci…

L'AG du mois d'octobre a permis de définir les activités pour 2013. En ce mois de mai nous pouvons vous annoncer le séjour de Pentecôte à Puivert (Ariège) les 18, 19 et 20 mai, une visite guidée sur le site gallo-romain de Séviac le 2 juin, une sortie « canoë » les 7 et 8 septembre et une sortie dans les Pyrénées avec nuit en cabane les 12 et 13 octobre.

Les bénévoles de l'ARAD se mettent à la disposition de la fête du « rondèu » pour prêter main forte aux organisateurs et assureront la garde de l'expo « Les arts au village » les week-ends du 14 juillet à fin août.

Joëlle et Jean-Marc vous attendent chaque 1er dimanche du mois pour une balade sur les chemins de Castelnau ou des villages alentour.
Nous avons répertorié les « fléchages » des PR 4, 5, 6 et 7 afin de remplacer les panneaux défectueux et d'en ajouter à certains endroits « stratégiques ».

À noter que le PR 5 contourne dorénavant la propriété de « Lastounes » et permet d'éviter de marcher sur la D 40. Un fléchage provisoire guidera vos pas dans l'attente du fléchage définitif.

L'assemblée générale 2013 aura lieu le 3 novembre.

Le bureau



Trial Rando Club Castelnausien

La saison 2013 est déjà bien lancée. Mi-mars, neuf des quinze licenciés trial que compte le club ont participé à la première compétition officielle à Lourdes. Les heures d'entrainements commencent à payer et les résultats ne vont pas tarder.





Le 13 Avril s'est déroulée l'assemblée générale. Les présidents ont dévoilé les sorties prévues sur l'année, les trésoriers nous ont montré des comptes sains et stables et les secrétaires ont insisté pour que chacun fasse un effort afin que notre site TRCC32.fr soit plus dynamique et accueillant. Le bureau a été reconduit à l'identique et la soirée s'est terminée par un bon repas

Les sorties citées plus haut sont : le 1er et 2 Juin visite du pays basque. Les 27, 28 et 29 Juillet nous partirons dans le Cantal et participerons le dimanche à la fête des Castelnau qui se déroula à Castelnau de Mandailles

La date de la rando est arrêtée au samedi 21 et dimanche 22 septembre. Comme tous les ans nous comptons sur votre présence.



Bon été à chacun et prudence à tous

Comité des fêtes

Vendredi 24 mai

19h30

Apéro d'ouverture en « passe rue »
Départ place Patte d'Oie



21h 00 Soirée Grillade

repas adultes 10 €
Sardines ou saucisse
Frites
Croustade

repas enfants 5 €
Grillades
Frites
glace

(sans inscription)

23h00

BAL animé par

Samedi 25 mai

14h00

Concours de Pétanque Amateurs
en doublette
sur le Terrain de Pétanque

20h00

Repas adultes 15 €
Apéritif
Salade composée
Paëlla
Fromage – Dessert
Café & vin compris

Repas enfants 8 €
Salade composée
Paëlla -
Dessert

22h00

Grand bal avec music assurée

par M. **GREG**

Fête foraine les 3 jours

Dimanche 26 mai

9h00

Petit déjeuner campagnard
Balades Trial et pédestre
Sur les sentiers castelnausiens

12h00

Apéro Foyer Rural
Restauration rapide 9 €
grillades, frites, glaces (sans inscription)

Inscription obligatoire pour le repas du samedi soir avant le 21 mai

Pascale BOULANGER
06.06.42.42.68

Épicerie CAPDEVILLE
05.62.65.81.22

Association des Anciens Combattants et des Victimes de guerre

Invitation CEREMONIE DU 08 MAI

Cher (e) camarade,

La cérémonie du 8 mai est reportée au
DIMANCHE 12 MAI 2013

Rendez-vous au Monument aux Morts de CASTELNAU BARBARENS à 10 heures précises. Après la lecture de la lettre du Ministre, l'appel des Morts et le dépôt de gerbe par Monsieur Michel BURGAN Maire de Castelnau Barbarens, suivis de la minute de silence nous clôturerons la cérémonie à Castelnau-Barbarens.

Les combattants et les personnes intéressés pourront suivre le drapeau pour se rendre à HAULIES pour l'office religieux à 11 heures qui sera accompagné de la chorale comme tous les ans, puis suivra la cérémonie «bis» au Monument aux Morts de HAULIES, rehaussée des chorales et de l'Harmonie de SEISSAN.

Après le pot de l'amitié offert par la Municipalité, les personnes désirant prendre une collation sur place au prix de 15 € sont invitées à se faire inscrire avant le mardi 7 mai chez :

Monsieur Michel ABADIE au 05.62.65.92.69
Madame Paulette MOULAS au 05.62.65.43.82

N'oubliez pas d'amener les couverts

Le Président,
Michel ABADIE

Le Club des Retraités

CALENDRIER ACTIVITES 2013

BELOTE : Tous les **mardis** à 20 h 30 (préau de l'école)

LOTOS :
Durant les travaux de la salle des fêtes
Vendredi 26 avril
Vendredi 31 mai
Ensuite
Vendredi 21 juin
Vendredi 26 juillet
.**Vendredi 30 août**
Vendredi 27 septembre
Vendredi 25 octobre

PEDICURE : Prochain passage **vendredi 10 mai** à 14 h – salle de la Mairie

JEUDI 18 AVRIL Fête départementale des retraités au MOUZON – ouvert à tous

JEUDI 27 AVRIL Dictée par Interclub à PANASSAC à 14 h – ouvert à toutes et tous

JEUDI 2 MAI Concours départemental de pétanque à SEISSAN

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 MAI : Sortie en ARDECHE – ouvert à tous

JEUDI 30 MAI : Sortie en Espagne « EMPURIABRAVA » et ses canaux – ouvert à tous

MARDI 4 JUIN : Rencontre de tous les Clubs de Midi-Pyrénées à AUCH – Plusieurs activités sont organisées – visite de la ville - jeux

VENDREDI 8 JUIN : Pédicure 9h30 – LOTO exceptionnellement 14 h 30

SAMEDI 22 JUIN : Repas du Club

SAMEDI 6 JUILLET Sortie ARTOUSTE – ouvert à tous

MOIS AOÛT Du 19 au 24 (voyage Côte d'OPALE) ouvert à tous
BELOTE tous les dimanches à 14 h

JEUDI 12 SEPT. Eliminatoire Belote à 14 h à la salle des fêtes de CASTELNAU-BARBARENS

MERCREDI 23 OCT Finale départementale de Belote à CONDOM

Nous vous souhaitons vous retrouver nombreux dans ces différentes activités.

Bonnes vacances à tous.

Amicalement

Le Bureau

Grafitéria le dimanche 15 septembre



Une gratiféria aura lieu le dimanche 15 septembre 2013 de 9h à 13h en haut de notre village.

D'origine argentine, la gratiféria est un marché entièrement gratuit où chacun est libre d'apporter les objets qu'il a à donner et de repartir avec les objets qui lui seront utiles.

Vous n'êtes pas obligés de donner pour recevoir. Le but n'est pas commercial, vous prenez ce dont vous avez besoin.

Nous avons tous dans nos placards, nos garages, une multitude de choses qui ne nous sert plus mais qui peut servir à d'autres : meubles, vêtements, accessoires, vaisselles, appareils électroniques, livres, cassettes, DVD, jouets…

Bien sûr, les objets doivent être en bon état pour leur donner une seconde vie.

Peuvent venir s'ajouter des biens immatériels : propositions de services, d'offre de savoir, de cours, d'aide ponctuelle...

Pour les cadeaux lourds ou encombrants et les dons de services, un panneau d'annonces sera à votre disposition.

Les objets qui n'auront pas trouvé preneur seront redistribués à des associations.

Nous espérons que vous serez nombreux et enthousiastes pour cette première à Castelnau et dans le Gers.

L.I.C.R.A du Gers

Rapport d'activité 2012

La LICRA du Gers participe aux actions des sections régionales de Midi-Pyrénées, principalement celle de la Haute-Garonne.

La convention nationale, qui s'est tenue à Nîmes les 16 et 17 mars a permis des échanges fructueux sur les cinquante propositions de la LICRA pour une France plus fraternelle.

Dans le cadre du travail de Mémoire, l'année 2012 a marqué le 70ème anniversaire de "l'année des rafles", celle des 16 et 17 juillet, dite "rafle du Vel d'hiv", et celles de l'été en zone non occupée.

La LICRA du Gers s'est donc impliquée dans ce domaine et, par là même, a souhaité rendre hommages aux "Justes parmi les Nations". Ce furent les rencontres autour du livre de Patrick CABANEL « Histoire des Justes en France », les cérémonies à la Mémoire de « Justes parmi les Nations » , l'hommage au Cardinal SALIEGE dont la lettre pastorale du 23 août 1942 permis une prise de conscience de la barbarie nazie, l'apposition de plaques commémoratives devant les établissements scolaires fréquentés par des enfants morts en déportation et la solidarité avec le peuple arménien, en souvenir des massacres débutés le 24 avril 1915.

Des Justes parmi les Nations honorés dans le Gers en 2012 : Mélanie DUPRAT à Lectoure, Ernestine DELTORN à Castillon-Savès, Charles SURAN à Boulogne-sur-Gesse et Samaran. Denise HACHON-RIEU, secrétaire à la Préfecture du Gers, avait produit de faux papiers et caché des enfants juifs dans sa famille; Juste parmi les Nation depuis 1987, la salle de réception de la Préfecture lui a été dédiée le 16 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Des investigations sont conduites afin de recueillir des témoignages pour que soit décerné à Mgr Bruno de SOLAGES, le titre de Juste parmi les Nations; Recteur de l'Institut Catholique de Toulouse pendant l'occupation, sa conduite exemplaire, non seulement pour dénoncer les exactions du régime de Vichy, mais aussi pour avoir donné abri à des persécutés dont Clara Malraux, Vladimir Yankélévitch, Léo Hamon, Edgard Morin, Julien Benda, après l'avoir fait pour les Républicains espagnols pendant la Retirada.

Dès sa mise en place, la LICRA du Gers s'est impliquée chaque année par une prise de parole, aux cérémonies du 10 mai à l'Isle-de-Noé, en application de la loi du 10 mai 2001, dite « Loi Taubira » reconnaissant la traite négrière comme « Crime contre l'Humanité », et commémorant l'abolition de l'esclavage en 1848.

Toujours vigilents, les juristes de la LICRA, ne manquent pas de défendre les victimes de discriminations, d'actes et/ ou de paroles à caractère raciste et/ ou antisémite; ces actions se veulent, principalement, pédagogiques.

Des membres de la LICRA du Gers militent dans divers organismes de prévention des discriminations, de lutte pour la fraternité et de recherche historique :
Observatoire des discriminations;
FDJM (Fraternité et Dialogue Judéo-Musulman)
GAIC (Goupe d'Amitié Islamo-Chrétien)
AJCF (Amitié Judéo-Chrétienne de France)
ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)
ASAG (Association Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers)

De même, la LICRA travaille en étroite coopération avec les associations ayant des objectifs identiques de rapprochement des cultures, telles, Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme, . . .

Pour 2013, nous poursuivrons nos actions, avec force et détermination, et nous travaillerons pour la création de nouvelles sections de la LICRA dans la région, afin de renforcer les liens pour plus de Fraternité. Des contacts ont déjà été pris avec les Hautes-Pyrénées, le Tarn et l'Aveyron; une section à Barce-

VIE DE LA PAROISSE

Comme chaque année la fête locale du village aura lieu en l'honneur de Sainte Quitterie patronne de notre paroisse.

C'est le samedi soir 25 mai à 18 heures qu'une messe sera célébrée en son honneur. Cette messe est demandée par les familles.

DIMANCHE 11 AOÛT 2013 à 10H 30

Depuis quelques années une seule messe le dimanche avant le 15 Août est célébrée dans une paroisse de notre secteur pastoral de Save-Gimone et Notre Dame du Gimontois.

Cette année la paroisse de Castelnau a été choisie. Il n'y aura qu'une seule messe sur les deux paroisses.

Tout cela demande accueil et préparation de tous.
Ce dimanche 11 août va permettre de faire revivre notre communauté dans cette église dont les Castelnausiens peuvent être fiers.

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour préparer cette rencontre.

A l'issue du service religieux, le verre de l'amitié, offert par la commune, sera servi.
Ensuite se déroulera un pique-nique autour de l'église, une visite de Castelnau ainsi que de l'exposition à la chapelle.

Vivre ce rassemblement inter paroissial sera un témoignage d'amitié, d'espérance, de partage, de convivialité.

Pour la paroisse,

Alice CARTIER.









PRENEZ SOIN DE VOUS

avec l'ADGC (Association de Dépistage Gersoise des Cancers)

Le test de dépistage du cancer colorectal est simple, rapide et gratuit

C'est simple : vous avez entre 50 et 74 ans ? Vous recevez tous les deux ans, un courrier vous invitant à retirer un test de dépistage auprès de votre médecin traitant, à l'occasion d'une consultation. Si votre médecin traitant le juge utile, il vous remet ce test de dépistage du cancer colorectal et vous explique comment l'utiliser.

C'est rapide : le test est à réaliser chez vous, durant plusieurs jours. En suivant le mode d'emploi détaillé, vous déposerez des fragments de vos selles sur les supports qui vous sont fournis. À l'aide d'une enveloppe T pré affranchie, fournie avec le test, vous les adresserez au laboratoire d'analyses agréé pour le dépistage organisé. Les résultats du test vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin traitant, dans un délai de quinze jours.

C'est gratuit : vous n'avez pas de frais à avancer. Votre médecin traitant vous remet gratuitement le test de dépistage. L'analyse de votre test en laboratoire agréé est également prise en charge à 100 % par l'assurance Maladie.

BON À SAVOIR

Vous avez 50 ans et vous n'avez pas encore reçu votre courrier d'invitation au test de dépistage du cancer colorectal ? Vous vous posez des questions ? Demandez conseil à votre médecin traitant lors d'une consultation pour qu'il réponde à vos interrogations et vous indique la marche à suivre.

Si le test de dépistage du cancer colorectal est négatif

Dans 97 % des cas, le test est négatif. Vous devrez toutefois refaire ce test tous les deux ans, au moins jusqu'à vos 74 ans, afin d'assurer une surveillance régulière. Durant cette période, surveillez tout trouble du transit inhabituel et persistant : diarrhée, constipation, sang dans les selles…

Si le test de dépistage du cancer colorectal est positif

Si le test est positif, cela signifie que du sang a été retrouvé dans vos selles. **Cela ne veut pas dire pour autant que vous avez un cancer**. C'est pourquoi votre médecin traitant vous prescrira une coloscopie afin de vérifier si des anomalies sont présentes ou pas

POINT INFO TOURISME

Ouvert du 1er juillet au 31 août 2013
du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h
Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Visites guidées du Village : les samedis 13 juillet, 27 juillet et 10 août à 16 h

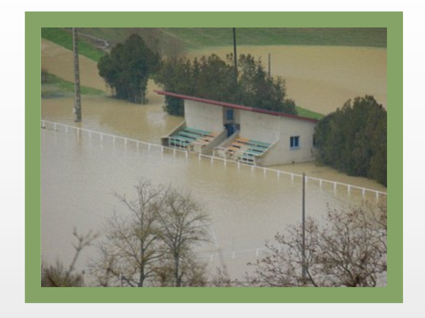


ETOILE SPORTIVE CASTELNAUSIENNE



Challenge du meilleur dirigeant 2013 organisé par le District du Gers de Football :
La remise des récompenses du Challenge MDS des bénévoles 2013 s'est tenue le vendredi 22 mars dernier au Conseil Général en présence du staff de l'équipe de France U19.
Myriam Sempé, dirigeante depuis 12 ans a été récompensée, elle a été nominée dans les trois premiers.
Elle a reçu un chèque 500 € pour son club et est invitée à la finale de la coupe de France qui aura lieu au stade de France, le samedi 31 mai prochain.
Nous la félicitons pour toutes ses années de bénévolat passées au sein de notre club.





Suite aux inondations du 20 janvier dernier, le stade a été submergé. Plusieurs corvées ont été organisées pour le nettoyage. Nous remercions tous les bénévoles qui y ont participé. Le terrain a été impraticable pendant deux mois.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Etoile Sportive Castelnausienne aura lieu le samedi 15 juin 2013.

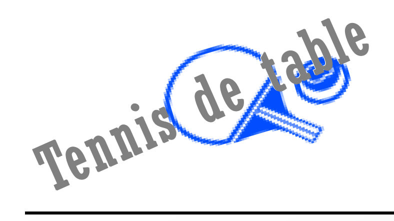
Programme :
15 h : Match de foot amical
18 h : Assemblée Générale Ordinaire
19 h 30 : Buffet

Inscriptions pour le repas : Il est impératif de s'inscrire avant le mercredi 12 juin auprès de :
Myriam Sempé : 06.85.86.26.91 - Sylvie Daudirac : 06.66.33.66.88

Pour la saison prochaine, le club recherche des joueurs les catégories séniors et jeunes. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter Sylvie au 06 66 88 66 33.

Une vente de fleurs sera organisée, le vendredi 3 mai l'après-midi, samedi 4 mai et dimanche 5 mai de 8 h 30 à 13 h, sur la place de la Patte d'Oie.

L'ESC, vous remercie de l'accueil que vous avez réservé à nos jeunes licenciés lors de la vente des calendriers.



Pour cette saison les activités de loisir du mercredi soir pour les adultes et du mercredi après-midi pour les jeunes ont été quelque peu abrégées du fait des travaux effectués à la salle. Mais nous reprendrons volontiers ces activités à la rentrée, en septembre, puisque les travaux intérieurs seront terminés.

Pour rappel les activités pour les jeunes se déroulent le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30, et celles pour les adultes le mercredi soir à partir de 20h30.

En ce qui concerne les diverses compétitions, ce sont 35 licenciés qui ont participé aux différents niveaux où le club est présent (Départementale 2, D1, Pré-régionale et enfin Régionale 2) dont une dizaine de Castelnausiens.

Les résultats sont ceux escomptés puisque chaque équipe se maintient à son niveau.

Si certains sont intéressés par le tennis de table, sachez que cette année les championnats du monde se dérouleront au Palais Omnisport Bercy du 13 au 20 mai 2013, et seront certainement retransmis en partie sur certaines chaines télé.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement du club : loisirs, entrainements, compétitions …,

vous pouvez vous adresser au président : Yves Boyer Tél : 0562659478.

LO RONDÈU DE CASTELNAU

28, 29 et 30 Juin 2013



Vendredi 28 juin :

19H30 Repas (ouvert à tous)

21h Concert à l'église avec «**Gasconte**»

22h Bal avec « **le collectif de Xavier VIDAL** »

Samedi 29 juin :

10h à 17h : 2 **ateliers de danse** (ouverts à tous) (*salle des fêtes)*

Atelier 1 : bourrée d'Auvergne avec Sarah SEREC et Hervé CAPEL

Atelier 2 : rondeaux / Congos avec Françoise et Pierre VIEUSSENS

14h à 17h **ateliers de musique**

Violon avec **Serge NAVARRA, (***école maternelle)*

Accordéon avec **Jean François CAPOU, (***salle de l'ancien café)*

Cornemuse avec **Adrien VILLENEUVE,** *(salle du claé)*

14h à 17h **atelier de Gascon** (ludique pour les débutants avec Delphine CASTAING, Jean Marc SUTTO et Claude PIERSON thème : promenade botanique

16h à 18h : grande scène **« bout de bal » à la voix** avec le duo Fabienne et Amel suivi de Manu ISOPET à l'accordéon

18h 30 apéro concert (offert) **rassemblement de musiciens**

19h 30 repas

21h Concert « **Celui qui marche**» à la formation de Guillaume LOPEZ

22h 30 bal avec «**La base DUO** » de Didier OLIVER suivi du duo **BROTTO LOPEZ**

Dimanche 30 juin :

Entrée gratuite (artisans d'art, village de jeux pour enfants)

9h 30 Départ d'une petite randonnée chantée animée par « Kanal »

10h **atelier de danse** animé par Marie Anne DUFRESNE (autour de l'église)

11h 30 apéro concert (offert) **rassemblement de musiciens**

13h repas

14h 30 à 18h bal avec « **le Trio D.C.A** » suivi de «**Clica Drona** »

18h 30 apéro (offert) **rassemblement de musiciens**

19h 30 repas

21h 30 bal avec les « **VERD E BLU**»

ADDA DU GERS : FORMATION DE FORMATEUR
Du samedi 9h 18h au dimanche 9h 16h
Lieu : préau de l'école.

Contenu et tarifs voir le site « lorondeu.com »

La quatorzième édition du rondeau se prépare. Les programmes et affiches seront disponibles dès le début du moi de mai. En attendant nous vous solliciterons chers bénévoles pour l'organisation des commissions (matériel, cuisine, billetterie, circulations et buvettes).
Toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenues !
Nous rappelons qu'un site lorondeu.com est à consulter, vous pouvez aussi le faire découvrir à vos amis et connaissances sans modération!

Lo Rondèu 2011 *Les dernières réactions... sympathiques !*

Je viens par le présente vous remercier pour votre accueil chaleureux, et aussi à tous bénévoles du Rondeau, vous donnez beaucoup de bonheur, j'ai passé un "magnifique week-end".
bien à vous tous, à dans deux ans ...
Évelyne

J'avais choisi le samedi pour organiser des retrouvailles d'anciens élèves instituteurs de 1977. On y était plus de 50 % soit 7 sur 13. Merci de votre travail, on a encore passé une très bonne soirée. Merci bien André

Excusez-moi de ne pas vous avoir dit au revoir avant de mon retour à Toulouse. Je vous remercie infiniment pour votre accueil, votre générosité et surtout, pour ce petit entretien qui a eu lieu pendant la fête où vous étiez si occupée. Merci encore. Sincères salutations
Y-S Chiang (Sam)

Merci à tous pour cette belle fête ! Les pousterles étaient rudes sous le soleil mais ça valait le coup. On s'est régalé avec les danses et les chants. Quel beau concert, samedi soir ! Dommage qu'il n'y ait pas eu de librairia Occitanie, cette année ! A 2013 ! Bien cordialement Jacqueline

« Circonstances particulières, sans doute, avec une ombre bienveillante sur le bal du dimanche soir notamment, mais quel régal ! Nous avons passé, en famille et aussi à titre musical, un excellent moment, à l'ombre, au soleil ou sous les étoiles merci encore à bientôt et bonne continuation !

Nous tenons a vous faire savoir que nous avons apprécié tous les groupes de musiciens qui se sont produits cette année au Rondèu. Nous vous en remercions bien vivement et nous n'oublions pas tous les bénévoles qui ont participés au bon déroulement de ces journées. Encore merci pour ces agréables journées 2011 passées à Castelnau.

...Souvenirs du Rondeau 2011, que du bonheur ! On en veut encore..
Corinne

Une mention "super" pour le W.E. rondèu.
A un de ces jours sur un plancher de danse.
Odile

Voila de quoi se re motiver si besoin est ! En route pour cette nou-

Si vous souhaitez recevoir les informations municipales avant leur diffusion papier, merci de nous communiquer vos adresse e.mail. Votre adresse de messagerie électronique sera protégée lors de l'envoi des documents, elle ne sera en aucun cas communiquée à autrui.

DATES A RETENIR

Commémoration du 8 mai 1945	Dimanche 12 mai 2013
Fête locale…	24- 25- 26 mai 2013
Rencontre des Clubs des Retraités	mardi 4 juin 2013
Rencontres au Castelnau	vendredi 7 juin 2013
Repas italien de l'Ecole	samedi 22 juin 2013
Repas du Club des Retraités	samedi 22 juin 2013
Assemblée générale du foot	Samedi 23 juin 2013
Bal populaire du 13 juillet	Samedi 13 Juillet 2013
Cinéma de plein air	Mercredi 31 juillet 2013
Gratiferia	dimanche 15 septembre 2013
Rando Trial	21-22 Septembre 2013

Jours et heures d'ouverture
Déchetterie de Saramon
Mercredi, jeudi et samedi
de
9h à 12h et de 14h à 17h

PERMANENCES du SECRETARIAT de la MAIRIE

LUNDI	9 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 16 H 30
MARDI	13 H 30 - 16 H 30
JEUDI	13 H 30 - 16 H 30
VENDREDI	13 H 30 - 16 H 30

PERMANENCE du MAIRE et des ADJOINTS

SAMEDI	10 H 00 - 12 H 00

Tél / Fax : 05.62.65.97.06

Site Internet : http://www.castelnau-barbarens.fr
E.mail : castelnau.barbarens@wanadoo.fr

CASTELNAU-BARBARENS INFOS
Bulletin Municipal n° 39 – mai 2013 – Directeur de publication : Michel BURGAN
Tirage 250 exemplaires – Duplication Mairie de Castelnau-Barbarens – Dépôt légal 1er semestre 2013